

Quel usage de la métaterminologie dans les classes de Français sur Objectifs Universitaires ?

Angélique Masset-Martin

Université d'Artois, Grammatica, France

angelique.masset@hotmail.fr



Synergies Espagne n° 5 - 2012 pp. 151-160

Reçu le 20-12-2011/Accepté le 02-03-2012

Résumé : L'accent est beaucoup mis, dans l'enseignement/apprentissage du Français sur Objectifs Universitaires (FOU), sur l'appropriation du vocabulaire technique, spécialisé, des matières suivies par les étudiants (biologie, droit, économie...). Ce serait oublier un peu vite la linguistique, porteuse de sa propre terminologie spécialisée (la métaterminologie), qui, de plus, fournit aux enseignants de français (français général ou de spécialité) des outils utiles à l'explication du fonctionnement de la langue. La métaterminologie, qui présente la particularité d'être très polysémique et de relever à la fois des discours mondain et spécialisé, a donc elle aussi un rôle à jouer et trouve sa place dans les cours de FOU, d'autant plus qu'il est possible de proposer aux étudiants des activités métalinguistiques en lien avec les objectifs propres au FOU : prendre des notes, comprendre un cours magistral...

Mots-clés : métaterminologie, classes de Français sur Objectifs Universitaires, métaléxicque mixte et mondain, pistes pédagogiques

¿Qué uso de la metaterminología en las clases de Francés para Fines Académicos (FFA)?

Resumen : Se suele poner énfasis en la enseñanza y el aprendizaje del Francés para Fines Académicos (FFA) en la apropiación del vocabulario técnico, especializado, de las asignaturas cursadas por los estudiantes (biología, derecho, economía,...). Esto significaría olvidar demasiado de prisa la lingüística, portadora de su propia terminología especializada (la metaterminología), la cual, además, proporciona a los profesores de francés (francés general o de especialidad) herramientas útiles para la explicación del funcionamiento de la lengua. La metaterminología, que presenta la particularidad de ser muy polisémica y de depender al mismo tiempo de los discursos profano y especializado, tiene también un papel que desempeñar y encuentra su lugar en las clases de FFA, tanto más cuanto que es posible proponer a los estudiantes actividades metalingüísticas relacionadas con los objetivos propios del FFA : tomar apuntes, entender una clase magistral...

Palabras clave: metaterminología, clases de Francés para Fines Académicos, metaléxico mixto y profano, pistas pedagógicas

What's the use of meta-terminology in the classes of French for Academic Purposes (FAP)?

Abstract: In the teaching/learning of French for Academic Purposes (FAP), there is a strong emphasis on the appropriation of the technical and specialised vocabulary of the subjects taken by the students (biology, law, economics, etc.). This often means the disregard of linguistics' own specialised terminology: the meta-terminology, which provides teachers of general and specialised French with useful tools to account for the functioning of language. Highly polysemic and equally dependent on ordinary and specialised discourses, this meta-terminology has an important role to play in FPA classes and their objectives through metalinguistic activities such as taking notes, understanding a lecture, etc.

Keywords: meta-terminology, French for Academic Purposes, mixed and ordinary meta-lexis, pedagogy traces

Dans l'enseignement/apprentissage des langues sur objectif(s) spécifique(s), on trouve le cas tout particulier du français sur objectif(s) universitaire(s) (dorénavant FOU). C'est dans ce cadre que nous allons situer cet article en nous penchant sur la terminologie utilisée en classe de langue.

C'est un fait que le lexique spécialisé, celui des disciplines, manque aux étudiants non francophones qui suivent des cours dans nos universités françaises. Mais il ne faut pas perdre de vue, et c'est ce sur quoi nous allons nous focaliser, que la terminologie de la langue elle-même ne doit pas être oubliée lors de l'enseignement-apprentissage du FOU. Après avoir fourni une définition de cette terminologie ou métaterminologie et même une redéfinition du « FOU », nous présenterons quelques spécificités des publics concernés, le tout dans la perspective d'exploitation de pistes pédagogiques.

La métaterminologie : définition

Une des acceptions donnée au mot « terminologie » et que nous reprenons, est celle qui en fait « *l'ensemble des termes d'un domaine de spécialité donné* » (Cabré, 1998 : 70) d'une discipline. C'est pourquoi il est possible de parler de terminologie en linguistique, ce que confirme encore Cabré qui nous dit que le vocabulaire de la linguistique est un vocabulaire « *utilisé par des spécialistes communiquant entre eux* », ce qui en fait une « *terminologie* » (Cabré, 1991, 58).

Par conséquent, un des points communs fondamentaux du point de vue terminologique entre la linguistique et les sciences en général (terminologie et science étant intrinsèquement liées), c'est que la linguistique possède elle aussi sa propre terminologie, son propre « jargon » comme on peut l'entendre dire parfois, et il faut appartenir au domaine voire en être spécialiste pour que l'intercompréhension soit réalisable.

La terminologie linguistique ou métaterminologie a ceci de particulier qu'elle renvoie à la langue, qu'elle sert à décrire la langue, à en expliquer l'organisation.

Elle est incluse dans la métalangue qui ne peut être réduite à un vocabulaire spécialisé, tout locuteur étant à même de s'exprimer sur sa pratique, sa (mé) connaissance de la langue sans pour autant connaître le lexique des spécialistes. Il existe donc tout un ensemble de lexies qui permettent de parler de la langue, sur la langue, sans forcément appartenir au seul domaine de la linguistique, ce sont ce que nous avons appelé les métalexies (Masset, 2009). En effet, les interactions entre lexique général et lexique spécialisé sont beaucoup plus importantes en linguistique que dans certains autres domaines de spécialité.

Ce que nous avons nommé, dans des travaux antérieurs, le métalexique « technique » (bien que nous reconnaissons l'ambiguïté de ce mot) est l'ensemble des lexies ayant un ou des sens uniquement métalinguistique(s) (comme par exemple *gérondif*, *morphème*, *mot*), elles sont donc monosémiques ou polysémiques, et elles appartiennent le plus souvent aux domaines particuliers traitant de l'étude de la langue et de son analyse. Dans ce cas précis, on peut donc parler de termes au sens entendu par Gaudin (2003 : 8) :

« Ces vocables précis, qui permettent de faire cesser la recherche du mot juste, qui doivent servir à éviter les quiproquos, les imprécisions, les malentendus, qui permettent aussi de *s'entendre*, *de se reconnaître*, *on les appelle termes* ».

Mais nous voyons bien, ne serait-ce qu'avec l'exemple de *mot*, terme on ne peut plus courant, que la métaterminologie est loin d'être homogène et réservée à un cercle d'initiés.

La définition de Gaudin ci-dessus peut en effet se rapporter à de nombreux métatermes, mais elle ne s'applique pas à beaucoup de lexies « méta » employées en classe. En effet, une partie du jargon des linguistes (et des grammairiens) a été, dans une certaine proportion du moins, exploitée pour les besoins de la classe de langue, parfois détournée, en tout cas utilisée dans les discours des enseignants, des manuels et autres outils qui n'ont plus rien de spécialisé. De plus, certains de ces termes techniques sont très fréquents dans les discours ordinaires de la vie quotidienne. A l'inverse, des mots de la langue commune peuvent jouer un rôle méta en classe.

Tout ceci fait que l'on se retrouve face à une masse de métalexies hétérogène qui ne ressort donc pas uniquement d'une langue de spécialité. Seul le lexique spécialisé aura les caractéristiques de la terminologie au sens entendu ci-dessus. Par conséquent, outre le métalexique dit « technique », nous avons mis en évidence un métalexique « mixte » et un autre « mondain »¹, qui ne sont plus de la terminologie proprement dite mais qui, employés dans les discours méta de la classe de langue, en partagent des points communs. Ce sont des « termes », des lexies, utilisé(e)s pour décrire le fonctionnement de la langue, pour parler de la langue, mais qui sont aussi employé(e)s dans les discours mondains du fait de la porosité des frontières existant entre discours techniques et discours ordinaires.

Nous avons choisi de qualifier de « mixte » les lexies polysémiques telles que *conjuguer*, c'est-à-dire dont l'une des acceptions au moins est métalinguistique, le(s) autre(s) étant mondaine(s). Les lexies qui n'ont aucune acception

métalinguistique sont qualifiées de « mondaines » (*effacer, place*) et elles ne relèvent plus vraiment de la terminologie au sens où nous l'avons entendu ci-dessus, bien qu'elles jouent un rôle fondamental en classe de français. Ceci étant, notre propos s'appuiera davantage sur la terminologie proprement dite, c'est-à-dire les lexies techniques et mixtes utiles en classe de FOU. Mais avant cela, rappelons ce qu'est le FOU précisément et ce qu'il en est du public concerné par notre étude.

Le FOU, son public et les implications pédagogiques

Le but principal du Français sur Objectif Universitaire, ou FOU, est de faciliter l'intégration des étudiants non francophones à l'université française et, bien sûr, leur réussite au sein de cette université. Cela suppose, en classe de français, la mise en place de certaines activités répondant à des besoins très précis pour un public bien particulier, ces deux caractéristiques majeures faisant du FOU un sous-ensemble, ou une branche, du Français sur Objectif Spécifique (FOS) :

« Le FOU apparaît bien comme une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé, dans son parti pris de considérer que la réussite du projet d'intégration universitaire nécessite une maîtrise linguistique autour de situations de communication spécifiques à la vie universitaire dans son ensemble » (Mangiante et Parpette, 2011 : 5).

Rappelons rapidement ce qu'est le FOS. Mangiante et Parpette (2004 :16) mettent en perspective le FOS et le français de spécialité, terme historiquement premier pour « [...] désigner des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire ». Ils précisent donc que le FOS contrairement au français de spécialité couvre « [...] toutes les situations, que celles-ci soient ancrées ou non dans une spécialité ». Ils précisent que « Le FOS [...] travaille [...] métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis » (2004 : 17).

Pour notre part, nous enseignons le français dans le cadre de cours aux étudiants dits « d'échange »² qui viennent passer un ou deux semestre(s) à l'université (Arras). La première caractéristique de notre public est sa très grande hétérogénéité dont six facteurs se manifestent clairement.

1. Le niveau de maîtrise du français : même si un certain niveau est requis, il n'en demeure pas moins de grandes disparités d'un étudiant à l'autre ;
2. La diversité linguistique et culturelle : ces étudiants sont de langues maternelles très diverses puisqu'ils viennent de nombreux pays d'Europe et hors d'Europe ;
3. Le système éducatif d'origine : ils ont été formés par différents systèmes éducatifs et ont suivi des méthodes également diverses ;
4. La discipline : même si nous travaillons essentiellement avec des étudiants inscrits en sciences humaines, des écarts existent évidemment, un étudiant de Lettres Modernes n'ayant pas les mêmes attentes et besoins qu'un étudiant de sport ou d'économie ;
5. Le niveau d'études depuis la licence 1 (assez rare) jusqu'au master ;
6. La motivation : même si cela peut paraître étonnant, ces étudiants ne démontrent pas le même degré de motivation.

De plus, l'enquête que nous menons au début de chaque semestre indique que le français a le plus souvent été appris en contexte institutionnel dans le pays d'origine, mais rares sont les étudiants qui ont suivi des cours de français dans l'optique de venir étudier en France ou en pays francophone.

Un autre point commun majeur de nos étudiants concerne leurs besoins, tant sur le plan des compétences académiques (prendre des notes, comprendre un cours magistral...) que des compétences linguistiques. Ces dernières sont à la fois générales, les étudiants ont besoin de communiquer à l'université et en dehors, et plus spécifiques suivant leur discipline de prédilection.

« [...] les étudiants non francophones faisant leurs études en France doivent perfectionner rapidement leurs compétences linguistiques pour atteindre leurs objectifs universitaires », (Mangiante et Parpette, 2004 : 5).

L'analyse des besoins que nous menons également à chaque début de semestre, nous montre que les étudiants n'ont pas toujours conscience d'avoir des besoins méthodologiques et/ou disciplinaires. Car même s'ils ne viennent pas chercher des cours de français « traditionnels », ils n'en focalisent pas moins leurs demandes sur la langue proprement dite, et attendent de nos cours de travailler sur la langue et la culture. Bien sûr, un travail sur la prise de notes trouve grâce à leurs yeux, mais cela ne fait que confirmer le décalage existant entre les besoins évalués par certaines instances, et les demandes des étudiants. En FOU, si la langue n'est pas négligée, loin de là, l'attention doit se porter sur le français des disciplines (et par conséquent sur la terminologie qui s'y rattache), ainsi que sur un certain nombre de savoir-faire universitaires, alors qu'en FLE, l'accent sera plutôt mis sur la compétence de communication en général. Nos cours se situent donc à la croisée du FOU et du FLE, avec des objectifs généraux et des objectifs plus spécifiques, et le manque de temps³ nous oblige à faire des choix par rapport aux priorités, à la fois institutionnelles, et de chacun, dans la mesure du possible.

Par conséquent, même un cours de FOU a des objectifs qui relèvent bien spécifiquement de la linguistique (ou de la « grammaire »). La composante linguistique est en effet « [...] *d'une importance décisive, dès lors que le traitement adéquat de toutes sortes de questions implique, plus que jamais, le recours aux outils de la linguistique.* » (Lehman, 1993 : 202).

Notre public tout particulier d'étudiants à l'université (dont certains sont inscrits en Lettres Modernes et suivent par conséquent des cours de linguistique et/ou de grammaire), ne peuvent se contenter d'approximations terminologiques. Toute la difficulté pour certains de ces étudiants d'échange sera de se familiariser avec la terminologie qu'ils ne connaissent pas toujours faute de l'avoir « fréquentée » (c'est le cas par exemple des publics anglo-saxons qui ne font pas de « grammaire » dans leur langue maternelle et qui ne la découvrent en français parfois que tardivement).

De plus, la majorité des étudiants avec lesquels nous travaillons aiment savoir « comment ça marche » mais aussi « comment ça s'appelle », pour créer un lien avec ce qu'ils ont vu dans leur pays en français ou dans leur langue première. Régulièrement, et de manière souvent imprévisible, ils s'interrogent sur le pourquoi de telle ou telle construction, de tel nom donné à telle notion... La question de la terminologie linguistique est donc soulevée à un moment ou à un autre puisqu'il faut bien nommer les choses, dire de quoi on parle, de quoi il est question. La métaterminologie est donc nécessairement présente, d'autant plus qu'il peut parfois être très difficile pour un enseignant français (et ce détail a son importance) d'expliquer les rouages de sa langue sans recourir à la terminologie plus ou moins spécialisée à laquelle il est confrontée depuis toujours.

Même si en FOU il n'est plus question de donner des cours exclusivement tournés vers l'étude de la langue pour elle-même, il est possible de lier la composante linguistique et les objectifs propres à ce français sur objectif spécifique.

La métaterminologie en FOU : pistes pédagogiques

Il n'est évidemment pas question de fournir aux enseignants des recettes miracles, c'est pourquoi nous présentons ici quelques pistes. Nous insisterons cependant davantage, à l'aide de quelques exemples, sur le lien réalisable entre l'enseignement de telle ou telle structure linguistique et des objectifs propres au FOU.

Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, se trouver dans le contexte du FOU ne doit pas faire oublier que toutes les activités qui s'y rattachent (notamment rédiger des écrits universitaires aux règles bien précises) demandent aussi des compétences linguistiques, transversales donc. D'ailleurs Mangiante et Parpette (2011 : 41) ne l'oublie pas lorsqu'ils écrivent que l'étude de la langue est un des quatre axes de formation pour l'intégration des étudiants étrangers. En FOU, cela ne surprend personne que des cours soient tout entiers orientés vers la terminologie des spécialités des étudiants (le vocabulaire du droit, de la médecine...), alors que la même problématique se pose pour la terminologie de la linguistique. Pourtant, le lexique relevant du domaine de spécialité de l'étudiant non francophone n'est pas forcément celui qui lui pose le plus de difficultés.

Si un choix au niveau des structures à traiter et des activités métalinguistiques est possible et souhaitable (voir infra), il en est de même pour ce qui est de la terminologie elle-même. L'exhaustivité dans ce domaine n'est évidemment pas de mise et c'est d'autant plus vrai ici que l'on se trouve, dans les cours de FOU, à cheval entre le français général et le français sur objectif spécifique. Il n'est donc pas question de travailler la métaterminologie pour elle-même, mais de travailler la langue en lien avec les objectifs du FOU. Seulement, on l'a vu, la description du fonctionnement de la langue nécessite l'utilisation d'un minimum de lexies plus ou moins spécialisées.

Nous mettons l'accent sur sept points de langue pouvant être étudiés en FOU⁴ :

1. la nominalisation, dans le cadre de la prise de notes, puisqu'elle sert à condenser l'information. Elle est également utilisée par l'enseignant pour légender des schémas par exemple ;
2. l'abréviation, hautement utile dans la prise de notes et à laquelle les enseignants recourent. Notons que les étudiants ne les emploient pas toujours dans leur langue d'origine ;
3. les marques du futur (futur proche, immédiat...), du passé composé et du plus-que-parfait pour comprendre la structure des cours magistraux, le futur quand l'enseignant amorce ce qui va suivre, le passé composé quand il fait référence à des cours passés, le plus-que-parfait pour des rappels ;
4. le futur simple et l'impératif, quand l'enseignant donne des consignes d'écriture ;
5. les modalisateurs de manière, d'intensité, de temps pour la compréhension des consignes ;
6. les marqueurs discursifs du français « [...] *parce qu'ils relèvent à la fois du français académique et du français quotidien* » (Delahaie, 2011 : 154), et tant il est vrai que cet outil est très employé en particulier lors de l'explication de l'argumentation, autre point important en FOU, dans le cadre des exposés oraux et autres soutenances de travaux. Les marqueurs discursifs « [...] *appartiennent à des catégories grammaticales variées (adjectif, conjonctions de coordination, interjection), ils sont morphologiquement invariables, optionnels sur le plan syntaxique et ils jouissent d'une grande mobilité dans l'énoncé* » (p. 156). Il s'agit donc des mots comme *pourtant, en effet, en revanche, cependant...* ;
7. les « *marqueurs d'intégration linéaire* », indispensables pour la compréhension orale des cours magistraux notamment :

« *Il s'agit des marques de barrage ou de démarcation qui permettent soit de signaler l'ouverture ou la clôture d'une unité conversationnelle (bon, bon alors, allez, au fait, pis, bien, ben, voilà, quoi...), soit d'organiser la progression discursive (d'abord, premièrement, en premier lieu, pour commencer, deuxièmement, en second lieu, ensuite, dernièrement, en dernier lieu, pour terminer, enfin, etc.* » (Colletta, 1998 : 251-252).

De plus, les écrits scientifiques présentent des particularités grammaticales que les étudiants doivent connaître lors de la rédaction : présent atemporel, utilisation du « nous » ou du « on » à la place du « je » de l'énonciateur, fréquence de l'impersonnel ou du passif, marqueurs de la modalisation, etc. (Eurin Balmet, Henao de Legge, 1992⁵).

Enfin, des chercheurs ont montré que le cours à l'université se caractérise par des régularités. C'est le cas en particulier de Carette (2010 : 97) qui présente un tableau nous permettant d'avoir des exemples de points de langue à connaître (et donc susceptibles de faire l'objet d'étude) pour être en mesure de suivre les cours :

Quelques critères pour la description de cours universitaires

<i>Ethnographie de la communication, théorie de l'action</i>	<i>Du point de vue interactionniste, théorie communicationnelle d'Habermas</i>	<i>Du point de vue linguistique</i>
<i>cadre spatial</i>	<i>construction du sens</i>	<i>Dénomination</i>
<i>Proxémie</i>	<i>construction de la relation sociale</i>	<i>reprise, reformulation</i>
<i>Genre de cours</i>	<i>construction des images identitaires</i>	<i>modulations, modalisation</i>
<i>Structure communicative</i>	<i>utilisation et gestion de formes discursives</i>	<i>implicites et implications</i>
<i>Actes de parole</i>		

On constate donc que la méthodologie universitaire, qui reste un objectif majeur en FOU et qui peut s'adresser à nos étudiants de disciplines diverses, repose beaucoup sur la compréhension orale et sur la production écrite (restitution écrite des cours, commentaire et synthèses de documents...). Elle demande de la part des étudiants des compétences linguistiques assez générales et de la part de l'enseignant d'aborder des notions particulières en recourant à un minimum de terminologie indispensable. Parmi les propositions ci-dessus, on voit que la métalangue ressort à la fois de la terminologie spécialisée (*nominalisation, marqueurs d'intégration linéaire*) et à la fois de la langue spécialisée et courante (*futur*⁶).

A l'enseignant de trouver voire d'élaborer des activités appropriées (textes à trous pour un travail sur les connecteurs logiques et les adverbes, activités de reformulation avec les nominalisations, prise de parole en public en ayant à argumenter et donc à utiliser tel ou tel marqueur...). L'analyse des discours universitaires telle qu'elle est déjà menée par quelques chercheurs sur la base de documents authentiques et d'enregistrement de cours est une source inépuisable pour l'enseignant de FOU et constitue une base de données très riche pour effectuer les choix linguistiques mais aussi pour constituer un corpus de documents sur lesquels travailler tout en se rapprochant des centres d'intérêt des étudiants.

Conclusion

La métaterminologie, qui n'est certes pas la première chose à laquelle on pense s'agissant de l'enseignement d'une langue de spécialité, semble donc inévitable en contexte universitaire, y compris dans des cours qui travaillent des compétences transversales à plusieurs disciplines et pour lesquelles certains points de langue sont incontournables. La description de la langue ne se fait donc pas sans intention pédagogique, la terminologie linguistique n'est pas un but en soi puisqu'elle sert à des objectifs précis, ce qui facilite en principe l'appropriation par l'apprenant.

L'étape suivante sera le développement d'un angle indispensable : l'avis des principaux concernés, les étudiants des publics FOU. Il faudrait en effet mener une enquête qui mettrait l'accent sur les relations qu'ont ces étudiants avec la métaterminologie française depuis qu'ils apprennent notre langue et travailler davantage avec eux sur leurs besoins linguistiques en lien avec les objectifs plus académiques.

Bibliographie

Cabré, M.-T. 1991. « Terminologie ou terminologies ? Spécialité linguistique ou domaine interdisciplinaire ? ». *Métra*, vol 36, n° 1, pp. 55-63. <http://id.erudit.org/iderudit/002184ar> (Consulté le 30 novembre 2011).

Cabré, M.-T. 1998, *La terminologie : théorie, méthodes et applications*. Paris : Armand Colin.

Carette, E. 2010. « Aider des étudiants allophones à comprendre des cours universitaires : du parcours imposé vers le balisage pour randonnée en liberté ». *Le français dans le monde. Recherches et applications*, n° 47, pp. 94-105.

Colletta, J.-M. 1998. Quelques concepts pour baliser le champ de l'oral et réfléchir à une didactique de l'oral et des interventions. In : Fintz, C. et Dabène, M., (coords). *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : Bricolage ou rénovation ?* Paris : L'Harmattan.

Cuq, J-P. 2001. Le métalangage grammatical aux niveaux débutant et intermédiaire dans quelques méthodes de FLE. In : Colombat, B. et Savelli, M. (éds.). *Métalangage et terminologie linguistique : actes du colloque international de Grenoble*, Louvain : Peeters.

Delahaie, J. 2011. « Les marqueurs discursifs, un objet d'enseignement pertinent pour les étudiants Erasmus ? ». *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 162, pp. 153-163.

Eurin Balmet, S., Henao de Legge, M. 1992. *Pratiques du français scientifique*. Paris : Hachette / AUPELF.

Gaudin, F. 2003. *Socioterminologie : Une approche sociolinguistique de la terminologie*, De Boeck Supérieur.

Lehman, D. 1993. *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Les programmes en question. Paris : Hachette.

Mangiante, J.-M., Parpette, C. 2004. *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.

Mangiante, J.-M., Parpette, C. 2011. *Le français sur objectif universitaire*. Grenoble : PUG.

Masset, A. 2009. *Enquête sur la métalangue dans l'enseignement/apprentissage du FLE/S à des élèves non francophones scolarisés en France*, thèse de doctorat (non publiée).

Rey-Debove, J. 1997. (2^e éd). *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Armand Colin.

Notes

¹ Nous avons repris « mondain » à Rey-Debove (1997) qui distingue trois types de mots dans le lexique : « Le lexique L1 d'une langue L1 comprend :

(1) Un ensemble de **mots mondains**, c'est-à-dire destinés à parler de ce qui n'est pas le langage (le monde, les choses). Par exemple : *maison, chaud, respirer, mortellement*. [...].

(2) Un ensemble de **mots métalinguistiques**, c'est-à-dire destinés à parler du langage. Par exemple : *adjectif, déclinaison, illisible, dire, grammaticalement* [...].

(3) Un ensemble de **mots neutres** par rapport aux deux ensembles précédents, qui s'intègrent indifféremment à l'un ou à l'autre, comme *il, que, sur, forme, grand, vite, etc.* Ce sont des mots de haute fréquence, à contenu pauvre, qui sont polyvalents ou athématiques. [...] (1997 : 26).

Cette distinction, ainsi que celle de Cuq, ont inspiré notre classification. Cuq en effet (2001 : 708) distingue au sein du métalangage grammatical les termes essentiellement grammaticaux et les termes non essentiellement grammaticaux, ainsi que les termes non spécifiques c'est-à-dire des termes « [...] qui comme *dire* ou *répéter* ont la même acception dans les activités grammaticales que dans les autres situations de communication où ils pourraient apparaître. Ils s'opposent par ce trait à des termes comme *interrogation* ou *parole*, qui [...] prennent un sens particulier quand ils sont utilisés en contexte grammatical ».

² Ce sont des étudiants Erasmus, ou issus d'échanges universitaires bilatéraux ou de cursus doubles.

³ La limite du temps d'apprentissage est une des caractéristiques du FOS et du FOU. En ce qui nous concerne, les étudiants suivent 30h de cours en présentiel par semestre, qu'ils peuvent bien sûr compléter par des cours en ligne ou au centre de ressources en langues où des compétences plus spécifiques peuvent être travaillées, les compétences plus transversales étant étudiées en cours.

⁴ Nous nous basons essentiellement sur l'ouvrage de Mangiante et Parpette (2011) et sur les fiches qui accompagnent l'ouvrage consultables sur le site des PUG, page de l'ouvrage rubrique Compléments. Eurin et Balmet proposent également des applications pédagogiques et des activités très intéressantes pour des publics scientifiques mais qui peuvent bien sûr être adaptées.

⁵ Notons que ces auteurs présentent dans le détail p. 109 et suivantes « *Les réalisations linguistiques et marqueurs spécifiques* » des discours scientifiques.

⁶ Ce qui fait de ce mot une lexie mixte, avec un sens général et une acception propre à la linguistique.